

Fondation du
patrimoine
religieux
du Québec



Rapport annuel 2005-2006



► Table des
matières

Mot du président et du directeur	3
Fondation du patrimoine religieux du Québec	4
Mandat	4
Structures	4
Activités	5
Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux	9
Description du programme	9
Répartition de l'aide financière	10
Projets subventionnés	10
Annexes	14
Liste des membres	14
Liste des projets subventionnés	15
États financiers vérifiés	22

Ce rapport annuel est une publication de la Fondation du patrimoine religieux du Québec.
Toute copie et toute republication sans le consentement de la Fondation du patrimoine religieux du Québec sont interdits.

Pour obtenir une copie papier de ce document, veuillez vous adresser à :

Fondation du patrimoine religieux du Québec
2065, rue Sherbrooke Ouest
Montréal Québec H3H 1G6
Tél : 514-931-4701
Courriel : patrelq@qc.aira.com

Veuillez noter qu'une version électronique est disponible en ligne : www.patrimoine-religieux.qc.ca

Rédaction :

Jocelyn Groulx, Directeur
Marie-Claude Ravary, Chargée de projets

Révision linguistique :

Belle-Page enr.

Réalisation graphique :

Siamois graphisme

Crédits photos :

Sauf mention, les photos sont propriété de la Fondation du patrimoine religieux du Québec.
Couverture : Église Saint-Enfant-Jésus du Mile End, Montréal

Au terme de sa dixième année, la formule originale développée par le gouvernement du Québec et la Fondation du patrimoine religieux du Québec apparaît bénéfique, tant sur le plan de l'engagement social des communautés et des échanges interconfessionnels que sur le plan économique.

Ce dialogue multiconfessionnel assure et certifie que les projets sont axés sur les questions patrimoniales, esthétiques, historiques et environnementales, plutôt que sur des questions culturelles. Cette collaboration présente un exemple frappant d'une politique de solidarité croissante de la part des traditions religieuses à maintenir une position forte dans la restauration et la protection de l'intégrité architecturale de leurs biens immobiliers.

La Fondation est d'avis que la sauvegarde du patrimoine religieux est l'affaire de tous et qu'elle suppose une nécessaire collaboration de l'ensemble des acteurs intéressés par l'avenir du patrimoine religieux au Québec. Elle tient à remercier tous les intervenants qui ont contribué à enrichir le débat nécessaire concernant le patrimoine religieux et qui ont participé aux travaux importants qui se sont déroulés au cours des derniers mois.

En effet, le colloque international intitulé *Quel avenir pour quelles églises?*, organisé par la Fondation, le Conseil du patrimoine de Montréal, la chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM et l'Université Concordia, a réuni à Montréal des chercheurs et des gestionnaires des secteurs public et privé, d'ici et d'ailleurs, pour travailler à la recherche de solutions novatrices permettant d'assurer la sauvegarde d'un patrimoine de plus en plus fragilisé partout en Occident.

De plus, la Commission de la culture, de l'Assemblée nationale, a réalisé une vaste consultation sur le patrimoine religieux, et ce, à l'échelle du Québec. Le rapport de la Commission de la culture intitulé *Croire au patrimoine religieux du Québec* propose l'organisation de quatre chantiers selon les axes de la connaissance, de la protection, de la transmission et de la gestion. La Commission invite la Fondation à se transformer en un conseil du patrimoine religieux du Québec et suggère que ses instances fassent une place plus grande à la société civile. Elle propose que de nouvelles missions soient confiées à ce conseil, notamment en matière de services-conseils et d'accompagnement.

Sans nier les problèmes et la situation peu reluisante dans laquelle se trouve notre patrimoine religieux, il faut mettre de côté le pessimisme de certains et insuffler une énergie nouvelle, plus positive en la matière. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme et de confiance que nous devons envisager les années à venir. Quels que soient les défis qui nous attendent, nous allons continuer à travailler à la connaissance, à la restauration et à la mise en valeur de ce patrimoine religieux si important pour tous les Québécois.



Le directeur,
Jocelyn Groulx



Le président,
Robert J. Koffend

Fondation du patrimoine religieux du Québec

Mandat

La Fondation du patrimoine religieux du Québec, créée en 1995, est une corporation privée sans but lucratif, à caractère multiconfessionnel, qui œuvre à l'échelle du Québec. Elle a pour mandat de soutenir la restauration du patrimoine religieux au Québec.

La formule adoptée par la Fondation est unique au monde: toutes les traditions religieuses y travaillent ensemble, en partenariat et en collaboration étroite avec les propriétaires, les collectivités locales et le gouvernement du Québec, sur tout le territoire. La Fondation se compose de onze Tables régionales, réunissent architectes, historiens d'art, professeurs d'art, experts en art sacré, représentants laïcs ou cléricaux des traditions propriétaires d'édifices religieux patrimoniaux, ainsi que d'un représentant du Ministère de la Culture et des Communications.

L'objet de la Fondation et de ses travaux est patrimonial, et l'aide qui lui est fournie n'est pas une aide à telle ou telle tradition religieuse, mais bien un soutien au patrimoine religieux immobilier et mobilier, qui constitue une richesse pour l'ensemble de notre société.

Depuis le début de ses activités, la Fondation a fait siens des principes de conservation et de restauration reconnus à l'échelle internationale par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

Structures

Membres

Les membres de la Fondation sont les représentants désignés par les autorités religieuses des propriétaires d'édifices patrimoniaux et les personnes intéressées aux buts et aux activités de la Fondation.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de quinze personnes élues par les membres de l'assemblée générale. Aux fins de la représentativité de la diversité régionale,

il comprend au moins un représentant de la région géographique de Montréal, un représentant de la région géographique de Québec et trois représentants des autres régions géographiques du Québec. Le conseil d'administration comprend également des représentants d'au moins trois traditions religieuses. Il supervise l'administration de la Fondation, entérine la planification stratégique et voit au bon fonctionnement des tables de concertation régionales.

Comité exécutif

Le comité exécutif est formé de cinq personnes élues au sein du conseil d'administration, notamment le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire. Il élabore et propose les stratégies et les recommandations qui seront soumises par la suite au conseil d'administration.

Bureau administratif

Le bureau administratif fait la gestion des fonds réservés à chacune des régions à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire globale et s'assure du respect des protocoles et des procédés administratifs relativement aux projets. Il est en contact permanent avec les différentes régions par l'entremise des présidents, des secrétaires et des représentants du Ministère aux tables de concertation régionales. Il conçoit également des projets (inventaire des lieux de culte du Québec), monte des dossiers de recherche (églises modernes, tourisme religieux) et met au point des outils de communication (site Internet, bulletins d'information) afin d'assurer la protection du patrimoine religieux.

Tables de concertation régionales

Les tables de concertation régionales sont composées de représentants laïcs ou cléricaux des traditions propriétaires de bâtiments patrimoniaux, du ministère de la Culture et des Communications et d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.). Dans chacune des régions du Québec, elles diffusent les informations sur le programme, reçoivent les demandes d'aide financière, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et participent au suivi des projets.

Tables de concertation régionales

Région 1 : Table de Montréal
Région 2A-2B : Table de Québec-Chaudière-Appalaches
Région 3A : Table du Bas-Saint-Laurent
Région 3B : Table de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Région 4A : Table du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Région 4B : Table de la Côte-Nord
Région 5 : Table de Laval-Lanaudière-Laurentides-Outaouais
Région 6A : Table de la Montérégie
Région 6B : Table de l'Estrie
Région 7 : Table de l'Abitibi-Témiscamingue
Région 8 : Table de la Mauricie-Centre-du-Québec

Comité des orgues

Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec. Il est chargé d'analyser les dossiers et de conseiller les tables de concertation régionales quant aux différents projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial, de déterminer les travaux admissibles et de s'assurer que les travaux de restauration seront faits selon les règles de l'art et respecteront le caractère patrimonial de l'instrument.

Comité du volet 2

Le comité du volet 2 est composé d'experts venant d'institutions muséales réputées. Il est chargé de sélectionner les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial dans le cadre du volet 2 du Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux.

Comité des archives

Le comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

Comité de coordination

Le comité de coordination comprend huit membres, dont quatre sont nommés par la Fondation et quatre autres par le ministère de la Culture et des Communications. Il est coprésidé par un membre représentant la Fondation et un membre représentant le Ministère. Il assure la mise en œuvre et le suivi des termes du protocole d'entente et élabore les politiques administratives liées à la gestion du programme.

Comité de suivi de l'entente sur le recyclage partiel

Le comité de suivi est composé d'un représentant de chacune des traditions religieuses signataires de l'entente (Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal, Synode du diocèse de Montréal, Église Unie du Canada, Bureau de fiducie de l'Église presbytérienne au Canada) et deux représentants du ministère de la Culture et des Communications.

Activités

Commission de la culture sur le patrimoine religieux

La Commission de la culture, de l'Assemblée nationale, a entrepris, en novembre 2004, un mandat d'initiative quant à l'avenir du patrimoine religieux au Québec. Ce mandat consistait d'abord à recueillir l'opinion de tous ceux et celles qui s'intéressent à ce patrimoine, afin de contribuer à mettre en place des solutions pérennes.

Après avoir rendu public un document de consultation le 6 juin 2005 et invité les personnes et les groupes à lui faire parvenir des mémoires ou à répondre à un questionnaire en ligne, la Commission a reçu 120 mémoires et 69 réponses au questionnaire en ligne. À l'occasion d'auditions publiques qui se sont déroulées du 20 septembre 2005 au 25 janvier 2006 dans sept villes du Québec (Montréal, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay, Rimouski, Trois-Rivières et Québec), les membres de la Commission ont entendu 102 personnes ou groupes qui avaient soumis des mémoires ou rempli le questionnaire.

Déposé à l'Assemblée nationale le 6 juin 2006, le rapport de la Commission a été adopté à l'unanimité de ses membres et formule 33 recommandations. On peut le consulter à l'adresse suivante : www.assnat.qc.ca/fra/37legislature2/commissions/cc/rapport-patrimoine.html.

Le 25 janvier 2006, la Fondation a présenté son mémoire aux membres de la Commission. Elle y fait ces recommandations :

- Continuer de prendre, à l'égard de la Fondation, des engagements financiers à long terme permettant de répondre aux besoins financiers identifiés dans le cadre d'une planification triennale.
- Étudier la possibilité d'instaurer une formule de financement garanti, fondé par exemple sur les bénéfices d'une loterie (à l'exemple de l'Heritage Lottery Fund, partenaire financier de l'organisme English Heritage) ou sur les crédits non récupérés de la taxe de vente et de la taxe sur les produits et services.
- Élargir le mandat de la Fondation, en lui attribuant un rôle de concertation et de coordination des différents acteurs, afin de mettre en commun les savoirs, les expertises et les expériences, et de susciter des projets à l'échelle locale.



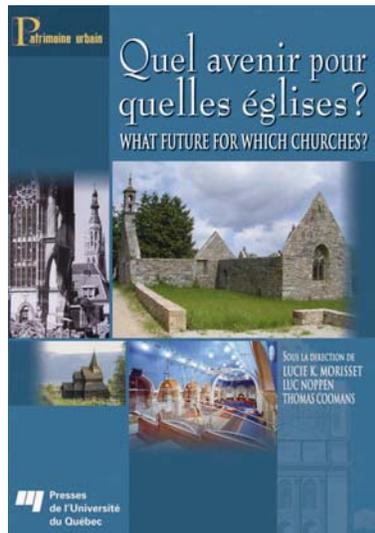
- Instaurer une politique favorisant, en priorité, la réutilisation ou le recyclage d'édifices patrimoniaux, civils et religieux, avant de construire de nouveaux édifices.
- Établir un délai suffisant entre l'avis de fermeture et la fermeture effective pour que la population locale et les diverses instances concernées soient informées et consultées, et qu'une solution soit implantée.
- Réviser le système fiscal de manière à faciliter les projets culturels et communautaires de conversion d'édifices religieux patrimoniaux.
- Développer les connaissances et la formation des intervenants, la mise en valeur, la promotion et l'accessibilité du patrimoine religieux.
- Poursuivre et compléter les inventaires sur le patrimoine religieux immobilier et mobilier.
- Modifier la Loi sur les biens culturels de façon à accorder aux municipalités intéressées des pouvoirs de protection quant aux décors intérieurs et aux biens mobiliers associés.
- Faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Canada pour que les édifices religieux patrimoniaux soient admissibles au programme d'incitatifs fiscaux *Initiatives des endroits historiques*.
- Réaliser, en collaboration avec les intervenants touristiques, un plan d'action pour le développement du tourisme religieux au Québec.
- Réaliser des études sur la valeur publique des édifices religieux et leurs rôles dans les domaines de l'économie sociale, de la solidarité et de l'entraide, ainsi que de la vie associative et communautaire des localités et des villes.

Étude sur la mise en place d'une structure de gestion financière et immobilière pour les propriétés excédentaires du patrimoine religieux bâti au Québec

Cette étude a été réalisée par la firme SECOR Conseil dans le cadre du mandat qui lui a été confié par la Commission de la capitale nationale du Québec en partenariat avec la Ville de Québec, la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Fondation du patrimoine religieux du Québec, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec et la Conférence religieuse canadienne.

L'objectif général de cette étude consistait à élaborer un modèle de structure de gestion du patrimoine religieux excédentaire capable de résoudre le problème de gestion que la désertion de ces bâtiments occasionne et de trouver les mécanismes permettant à cette structure de s'adapter au contexte québécois (péréquation, implication du milieu, mise à niveau des lois, clause patrimoine, etc.). L'objet de l'étude portait exclusivement sur les propriétés excédentaires du patrimoine religieux bâti québécois, car c'est dans ce domaine que les différents intervenants ont remarqué les plus grandes faiblesses financières et professionnelles. Une propriété religieuse est considérée comme « excédentaire » à partir du moment où le propriétaire original du bâtiment ne désire plus en maintenir l'usage original et qu'il est à la recherche d'une nouvelle vocation – ou d'un nouvel acquéreur. Les nouvelles vocations peuvent également inclure des fonctions culturelles d'autres confessions.

Enfin, les scénarios conçus dans cette étude ont été développés et implantés en prenant en considération les organismes existants tels que la Fondation du patrimoine religieux du Québec afin d'éviter les dédoublements de structures et les délais importants de mise en œuvre.



Colloque international *Quel avenir pour quelles églises?*

En collaboration avec le Conseil du patrimoine de Montréal, la chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM et l'Université Concordia, la Fondation a organisé un colloque international sur l'avenir des églises, qui a fait appel à l'expertise internationale dans ce domaine. Cette rencontre, qui s'est tenue du 19 au 22 octobre 2005 à Montréal, avait pour objectif d'identifier des solutions concrètes et des moyens de mise en œuvre de ces solutions, à la lumière de trois grandes thématiques : les régimes de propriété (à qui appartiennent ou devraient appartenir les églises?) les valeurs d'usages (que faire d'une église?) et la planification urbaine (les églises et la ville, d'hier à demain). Plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation et ont activement participé à cet événement.

Les actes du colloque international *Quel avenir pour quelles églises?* sont publiés par les Presses de l'Université du Québec. Une quarantaine de spécialistes nord-américains et européens y analysent les expériences vécues et formulent des propositions concernant l'avenir et la propriété de ces nobles bâtiments, leur vocation et leur usage. Ils évaluent également les défis que posent la planification urbaine et la gestion de tels édifices, et explorent de nouvelles approches qui permettront d'assurer la survie des églises dans la cité, en redéfinissant leur vocation communautaire et leur statut au sein de la collectivité.



Évaluation patrimoniale des lieux de culte construits entre 1945 et 1975 sur le territoire de l'île de Montréal

Dans le cadre de l'entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, et avec la participation du Conseil du patrimoine de Montréal, la Fondation a entrepris la réalisation de l'évaluation patrimoniale et de la classification des lieux de culte construits entre 1945 et 1975 sur le territoire de l'île de Montréal.

Il s'agit, en fait, de poursuivre le travail ayant déjà couvert la période antérieure à 1945 et qui a permis d'évaluer plus de 200 lieux de culte appartenant à différentes traditions religieuses. Pour la période faisant l'objet de la présente évaluation, on en dénombre plus de 240.

Assemblée générale de 2005

La neuvième assemblée générale de la Fondation s'est tenue au Musée national des beaux-arts du Québec le mercredi 8 juin 2005. Six nouveaux administrateurs ont été élus par les membres présents à l'assemblée générale et accèdent au conseil d'administration de la Fondation, soit : Ghislain Arsenault, Philippe de Maupeou, Michel Lavoie, Diane LeBlanc, Walter Raymond et Jean-François Royal. Nous tenons à



remercier, pour leur précieuse collaboration, les administrateurs démissionnaires : François Boissonneault, Jean Corbeil, David Hanna, Peter Hannen, André Lamoureux et Claude Turmel

Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection d'un nouveau comité exécutif. Celui-ci est composé de Robert Koffend (président), Philippe de Maupeou (vice-président), Jean-François Royal (trésorier), Lucille Côté (secrétaire) et Paul-Émile Paré.

Site Internet de l'inventaire des lieux de culte du Québec

Depuis sa mise en ligne à l'été 2004, le site de l'inventaire des lieux de culte du Québec (www.lieuxdeculte.qc.ca) constitue un outil de recherche de plus en plus utilisé par les internautes. Il n'a fallu que quelques mois pour que la popularité du site prenne la vitesse de croisière qu'on lui connaît, si bien que depuis sa création, on a enregistré plus de 6 millions de visites. Cette fréquentation a augmenté en 2005 avec l'organisation du colloque international *Quel avenir pour quelles églises?*, et le site a accueilli des visiteurs de pays ne l'ayant jusqu'à présent jamais visité, soit l'Australie, le Brésil, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse.



► Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux

Description du programme

L'essentiel des actions de la Fondation est réalisé dans le cadre du Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce programme vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux (volet 1) ainsi que du mobilier et des œuvres d'art (volet 2) qu'ils renferment.

Le premier volet concerne la restauration des lieux de culte et autres édifices à vocation religieuse construits avant 1945, utilisés à ces fins depuis plus de 50 ans et qui ont une valeur patrimoniale. Exceptionnellement, les édifices religieux construits après 1945 qui présentent un haut intérêt architectural historique ou symbolique sont aussi admissibles. Sont exclues les résidences privées servant occasionnellement à des fins de culte. Sont également admissibles à titre d'immeubles les orgues et les vitraux d'intérêt patrimonial.

Le second volet concerne la restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers ayant une valeur patrimoniale et qui sont conservés dans les lieux de culte officiels et les autres édifices à vocation religieuse. Les biens mobiliers admissibles comprennent tous les biens meubles, objets d'art ou objets façonnés à caractère religieux, civil, esthétique ou symbolique. Il peut s'agir par exemple d'un meuble, d'un objet ou d'un ornement liturgique, d'une peinture, d'une sculpture, d'un dessin ou d'un document d'archives.

Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 147 M\$ dans ce programme de restauration du patrimoine religieux. La majorité de l'aide financière a été dirigée vers des projets de restauration et de conservation préventive de lieux de culte patrimoniaux. Toutefois, le programme a permis d'intervenir sur plusieurs autres types d'édifices ou de biens religieux d'importance patrimoniale (presbytères, murs d'enceinte et calvaires de cimetière, chapelles de procession, couvents, monastères, orgues, vitraux, tableaux, sculptures, etc.).



Photo: François Braut, © Fondation du patrimoine religieux du Québec

La Fondation tient à souligner l'étendue des retombées de ce programme depuis sa création. Ainsi, à l'échelle du Québec, on évalue à 2500 le nombre d'emplois directs et indirects créés grâce aux sommes investies, sans compter la conservation et la transmission de savoir-faire traditionnels. En outre, la participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de plus de 65 M\$, ce qui a permis du même souffle d'accroître la présence des lieux de culte patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise, une demande répétée de l'industrie touristique et une source potentielle de revenus pour les lieux de culte.

L'aide gouvernementale consentie jusqu'à présent dans le cadre du programme a produit des retombées de plusieurs ordres :

- un effet de levier très important sur la participation des communautés locales à la conservation des édifices religieux patrimoniaux;
- une forte création d'emplois (les travaux de restauration créent beaucoup plus d'emplois par dollar investi que les travaux de construction neuve) et, par conséquent, des retombées fiscales accrues;
- de faibles coûts de gestion du programme administré par la Fondation avec l'aide des tables de concertation régionales;
- un effet d'entraînement pour des activités connexes (projets d'amélioration et d'utilisation des lieux de culte rendus possibles par la restauration);



- une contribution aux paysages et à l'attrait touristique des villes et villages du Québec;
- le maintien de corps de métiers traditionnels, autrement menacés.

Sur le plan de la sauvegarde du patrimoine, l'action menée par la Fondation a permis de conserver des dizaines d'édifices religieux présentant un intérêt architectural, historique ou artistique qui, autrement, auraient été fermés et très probablement détruits (on pense, notamment, aux églises Saint-Léon-le-Grand à Maskinongé, Saint-Enfant-Jésus-du-MileEnd à Montréal, Christ Church de Saint-André Est, etc.).

Répartition de l'aide financière

À la fin du mois d'octobre 2005, la ministre de la Culture et des Communications, madame Line Beauchamp, a annoncé une enveloppe supplémentaire de 11,9 M \$ pour l'exercice financier 2005-2006. Cette nouvelle enveloppe budgétaire attribuée à la Fondation est consacrée à de nouveaux projets de restauration recommandés par les tables de concertation régionales en fonction des critères de priorité suivants :

- Intervenir sur les biens immobiliers qui sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels ou dont la valeur patrimoniale a été déclarée incontournable (A), exceptionnelle (B) ou supérieure (C) selon l'évaluation réalisée dans chacune des régions;

- Soutenir les projets de restauration dont les travaux concernent soit le gros œuvre (fondations, structure, toiture, maçonnerie, etc.), soit les travaux d'installation ou de mise aux normes des systèmes de sécurité;
- Viser une participation financière du milieu d'au moins 30% dans l'ensemble de la réalisation de ces projets.

Du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006, la Fondation a autorisé, au moyen de réservations de fonds, des projets de restauration nécessitant une aide financière de plus de 2 M\$ (liste des projets subventionnés). De plus, durant cette même année financière, la Fondation a emprunté 1 450 175 \$ auprès des institutions financières (28^e sous-enveloppe).

➤ Projets subventionnés

Au cours des derniers mois, l'action de la Fondation a permis de restaurer, de revitaliser et de rendre à la communauté plusieurs joyaux du patrimoine religieux québécois. En voici quelques exemples :

Église Saint James United, Montréal

Construite entre 1887 et 1889 selon les plans de l'architecte montréalais Alexander F. Dunlop, l'église Saint James United est un édifice remarquable, tant par son architecture de style gothique victorien que par l'originalité de la distribution des gradins aménagés en amphithéâtre (plan Akron). En 1926, afin d'assurer un revenu fixe à la congrégation, il a été décidé d'ériger une structure commerciale temporaire devant la façade principale de la rue Sainte-Catherine.

Il a fallu patienter près de quatre-vingts ans avant que cet édifice classé monument historique retrouve son apparence d'antan. Les travaux de dégagement de la façade et la restauration de cette dernière ont débuté à



© Cardinal-Hardy, architectes

l'été 2005. Dans un premier temps, on a procédé à la démolition du corps central du bâtiment commercial afin de dégager la façade de l'église.

Les parties non démolies ont conservé leur usage commercial au rez-de-chaussée, et les étages supérieurs sont principalement utilisés pour des bureaux. La reconstruction du parvis et l'aménagement des jardins contribuent à la mise en valeur de l'église.

Notons qu'en décembre 2005 les membres du jury de l'organisme Sauvons Montréal ont accordé un prix orange à ce désenclavement de la façade de l'église Saint James United, en rappelant qu'il n'est pas toujours nécessaire de construire des bâtiments pour améliorer l'environnement urbain.

Église Saint-Joseph, Deschambault



L'église Saint-Joseph fut construite entre 1835 et 1838 selon les plans de l'architecte Thomas Baillargé. Deux ans plus tard, on fit encore appel à Thomas Baillargé, cette fois pour fournir les plans de l'ornementation intérieure. Cette église, classée monument historique en 1964, présente ainsi une grande unité de style, où domine l'influence du néoclassicisme. À l'automne 2005, on a procédé à l'installation d'un système d'alarme et de protection contre l'incendie (gicleurs).

Intégré dans le circuit touristique de l'organisme Tourisme Portneuf, cet édifice est accessible tous les jours de la saison estivale, soit de la Saint-Jean-Baptiste à la fête du Travail. En 2005, plus de 6 000 personnes ont pu admirer cet impressionnant lieu abritant de nombreuses œuvres d'art, dont un ensemble remarquable de six statues sculptées par Thomas Baillargé et son père, François, des œuvres de Louis Jobin et des tableaux attribués à Jean-Baptiste Roy-Audy.

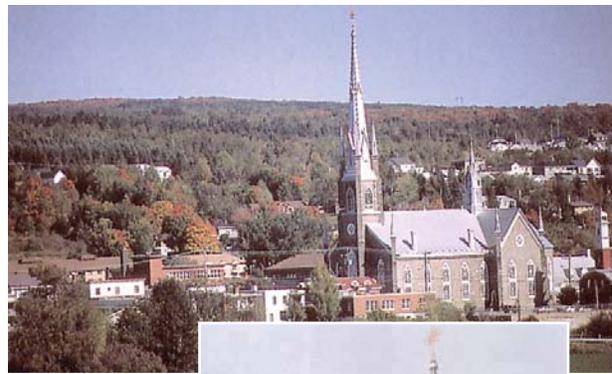
Depuis 2000, un programme de mise en valeur du patrimoine musical du comté de Portneuf a été mis en place. Tous les dimanches de l'automne, une quarantaine de personnes se rassemblent dans cette église afin de redonner vie à de nombreuses partitions conservées dans les archives de la paroisse.

L'église Saint-Joseph a également participé à la première Biennale internationale du lin de Portneuf, qui s'est tenue du 24 juin au 2 octobre 2005. Cette biennale se veut un événement multidisciplinaire novateur mettant en valeur les savoir-faire millénaires et les nombreuses pratiques liés à ce matériau. Lors de cet événement, une large place a été donnée à l'expression des arts visuels contemporains. La tour sud et la tribune de l'église ont alors abrité trois œuvres exploitant le lin sous diverses formes.

Église Saint-Nom-de-Marie, Sainte-Marie de Beauce

L'église de Sainte-Marie, de style néogothique, a été construite entre 1856 et 1859 selon les plans de l'architecte Charles Baillargé et elle est considérée comme son œuvre majeure, un bâtiment qui défie le temps et les modes. Son intérieur est rehaussé par un magnifique décor peint par François-Édouard Meloche en 1887. L'église et la sacristie adjacente constituent un ensemble exceptionnel.

En 2005, d'importants travaux de restauration ont été effectués à la toiture de l'église en tôle à la canadienne. Il faut savoir que le recouvrement métallique du toit de ce monument historique classé date de deux époques. Les toitures du chœur, des transepts et de la sacristie remontent à l'érection de l'église, tandis que celles de la nef et du clocher ont été refaites à la suite d'un incendie en 1918. Les surfaces d'origine sont réalisées en petites canadiennes de métal blanc, et celles datant de 1918 sont constituées de plus grandes canadiennes en métal galvanisé. Bien que les zones composées de métal galvanisé soient en meilleur état, il devenait nécessaire de refaire



© Gontran Lachance (Société du patrimoine beauceron), 2003



© Paroisse Sainte-Marie, 2005

une partie de la surface le long de la nef, au-dessus des arrêts de glace, car plusieurs perforations y étaient apparentes. Moins bien conservées, les parties d'origine en métal blanc étaient en très mauvais état. Les tôles y étaient perforées et rouillées, de même que le recouvrement du clocher et des flèches du transept, qui nécessitaient une restauration complète. Finalement, plusieurs pièces de bois présentant d'importantes traces de pourriture ont dû être changées.

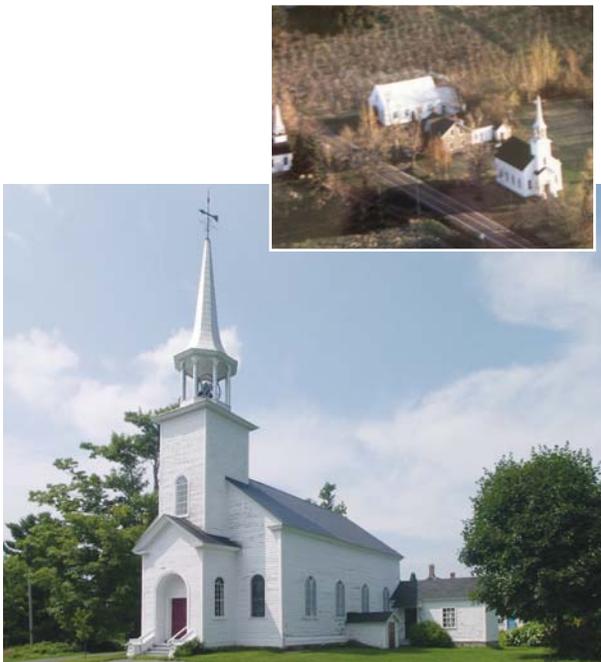
L'église Saint-Nom-de-Marie est intégrée à plusieurs circuits touristiques beaucerons. Dans le cadre du Festival d'orgue de Sainte-Marie, qui se déroule les trois premiers dimanches du mois de juin, un circuit est organisé pour les amateurs de musique d'orgue. Les concerts peuvent être jumelés à une visite guidée de l'intérieur de l'église et à un tour guidé de la ville de Sainte-Marie.

Église anglicane Saint-Paul, Saint-Paul-d'Abbotsford

En 1822, l'église anglicane Saint-Paul fut construite par le contremaître Samuel Bullock et la communauté. Ce bâtiment, revêtu de traditionnelles planches de bois à clins peintes en blanc, possède plusieurs éléments d'inspiration néoclassique (corniches, ouvertures en plein cintre). Il présente une décoration intérieure très intéressante, notamment des vitraux aux illustrations liturgiques et un décor sculpté à dorures dans le chœur. L'église anglicane Saint-Paul renferme un bien culturel classé, soit un orgue-harmonium installé en 1873.

À l'automne 2005, on a procédé à des travaux d'urgence afin de conserver l'enveloppe du bâtiment. Il s'agit de travaux de restauration du revêtement extérieur de bois à clins et des contre-fenêtres, incluant les ornements de bois et les balustrades.

L'ensemble religieux de Saint-Paul-d'Abbotsford est classé site historique depuis 2004. Cette désignation inclut l'église anglicane Saint-Paul, son cimetière, son presbytère et sa salle paroissiale, ainsi que l'église Abbotsford's United, son cimetière et son muret de pierres. Reconnu pour son intérêt historique et architectural, cet ensemble religieux évoque l'arrivée d'immigrants britanniques et loyalistes américains dans les cantons du Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle.



Église baptiste de Barnston, Coaticook

L'église baptiste de Barnston est la plus ancienne de cette tradition dans la région de l'Estrie. Exemple typique de la première phase de colonisation du territoire, la construction de ce lieu de culte est inspirée des *meeting house* américaines (néoclassicisme, parement de bois à clins, grandes fenêtres rectangulaires latérales, clocher sur le faîte du toit). L'intérieur de l'église présente un intéressant décor en lambris avec motifs de losanges. Le baptistère est conservé sous le plancher d'un des balcons.

En 2005, des travaux de restauration des fondations ont été réalisés pour solidifier le bâtiment. Pour ce faire, on a soulevé l'édifice afin de procéder à des travaux d'excavation et de remblais. Des travaux de coffrage et de béton ont été réalisés aux soupiraux et à la porte d'accès au vide sanitaire. De nouvelles lisses de bois et un muret de support ont été ajoutés à la structure. Les fondations en pierre et le plancher de l'église ont été consolidés.

L'église baptiste de Barnston est citée monument historique par la municipalité de Coaticook. Le comité Héritage Barnston organise des activités communautaires et culturelles (concerts d'orgue, chants) afin d'amasser les fonds nécessaires à l'entretien du bâtiment. Chaque année, l'activité Célébration d'automne réunit environ 250 personnes de toutes traditions religieuses. Par ailleurs, l'église est inscrite dans un circuit touristique de la ville de Coaticook, et un panneau d'interprétation a été installé.

Liste des membres

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Robert J. Koffend *	Président
Monsieur Philippe de Maupeou *	Vice-président
Monsieur Jean-François Royal*	Trésorier
Madame Lucille Côté *	Secrétaire
Monsieur Ghislain Arsenault	
Monsieur Germain Casavant	
Monsieur René Ferland	
Monsieur Paul-Émile Guilbert	
Monsieur Gilles Hamel	
Monsieur Michel Lavoie	
Madame Diane LeBlanc	
Monsieur Paul-Émile Paré *	
Monsieur Walter Raymond	
Monsieur James Sweeny	
Monsieur Jean Tremblay	

* Membres du comité exécutif

PERSONNEL

Monsieur Jocelyn Groulx	Directeur
Madame Marie-Claude Ravary	Chargée de projet
Madame Hélène Petit	Adjointe à la direction
Monsieur Gilles Sarrazin	Technicien en comptabilité

Tables de concertation régionales

MONTRÉAL (1)

Monsieur Robert J. Koffend, <i>Président</i>	Conseiller financier
Monsieur Philippe De Maupeou, <i>Vice-président</i>	Curé, Paroisse Immaculée-Conception
Monsieur Jean-Eudes Guy, <i>Secrétaire</i>	Architecte à la retraite
Monsieur Robert Allard	Curé, Paroisse Notre-Dame-d'Anjou
Madame Susanne Bolduc	Secrétaire générale, Association des supérieures majeures du Québec
Monsieur Germain Casavant	Architecte à la retraite
Madame Lucille Côté	Administratrice, Mission patrimoine religieux
Monsieur Louis-Philippe Desrosiers	Économiste, Archevêché de Montréal
Madame Danielle Dubois	Directrice-générale, Musée Marguerite-Bourgeois
Monsieur Clarence Epstein	Directeur des projets spéciaux, Université Concordia
Madame Madeleine Forget	Agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Bernard Fortin	Administrateur, Diocèse catholique de Montréal
Monsieur Jean-François Gravel	Architecte, Ville de Montréal
Monsieur Paul-Émile Guilbert	Administrateur associé
Monsieur Peter Hannen	Vicaire général, Diocèse anglican de Montréal
Monsieur Jacques Parenteau	Architecte, Ville de Montréal
Madame Susan Stanley	Archiviste, Église Unie du Canada

QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES (2A–2B)

Monsieur Jean Tremblay, <i>Président</i>	Directeur du comité de construction, Diocèse catholique de Québec
Monsieur Walter Raymond, <i>Vice-président</i>	Doyen, Cathédrale Holy Trinity
Madame Marie-Berthe Bailly	Directrice, Musée Bon-Pasteur
Monsieur Robert Caron	Historien d'art, Ville de Québec
Monsieur Gilles Dupuis	Architecte, Ville de Lévis
Monsieur Louis-Richard Fortier	Architecte, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Grant D. McConnell	Professeur, Université Laval
Monsieur Louis Perreault	Agent de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Martin Pineault	Agent de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Yvan Thériault	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Sainte-Anne-de-La-Pocatière

BAS-SAINT-LAURENT (3A)

Monsieur Michel Lavoie, <i>Président</i>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Rimouski
Monsieur Yvan Thériault, <i>Vice-président</i>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Sainte-Anne-de-La-Pocatière
Monsieur Paul-Louis Martin, <i>Secrétaire</i>	Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières et Université Laval
Madame Gisèle Guilbeault	Responsable de l'accueil et des visites guidées, Musée de la Congrégation Notre-Dame-du-Saint-Rosaire
Monsieur Alain Lévesque	Prêtre collaborateur, Paroisse Saint-François-Xavier
Monsieur James Sweeny	Registraire et archiviste, Diocèse anglican de Québec
Monsieur Sylvain Caron	Agent de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications

GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (3B)

Monsieur Ghislain Arseneault, <i>Président</i>	Directeur, Caisse Populaire Les Quatre Vents
Monsieur Charles Grégoire, <i>Secrétaire</i>	Conseiller financier
Monsieur Pascal Alain	Coordinateur-animateur, Ville de Carleton-sur-Mer
Monsieur Rosaire Arseneau	Directeur général à la retraite, commission scolaire René-Lévesque
Monsieur Rémi Bouchard	Curé, Paroisse Saint-Joseph
Monsieur Douglas Caldwell	Guide sportif
Monsieur Georges-Henri Coulombe	Directeur, Commission scolaire La Tourelle
Monsieur Denis Drainville	Professeur, CEGEP de la Gaspésie et des Îles
Monsieur Jean-Marie Fallu	Historien et muséologue
Madame Brigitte Michaud	Agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Lomer Richard	Officier, Groupe CTMA
Monsieur Rémi Thibault	Délégué à l'administration, Diocèse catholique de Gaspé

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (4A)

Monsieur Raymond Lebel, <i>Président</i>	Prêtre actif, Diocèse catholique de Chicoutimi
Monsieur Michel Otis, <i>Secrétaire</i>	Comandant de la réserve navale, Forces armées canadiennes
Monsieur Jean-Marie Claveau	Préfet, MRC du Fjord du Saguenay
Monsieur Jacques Coutu	Architecte à la retraite
Monsieur Louis Gagné	Directeur, Ermitage Saint-Antoine du Lac Bouchette
Monsieur Gaston Gagnon	Agent de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Gilles Hamel	Conseiller aux affaires économiques, Diocèse catholique de Chicoutimi
Madame Lucie Royer	Agente de bureau, Centre fiscal de Jonquière
Madame Adrienne Roussel	Économiste provinciale, Congrégation Bon-Pasteur
Monsieur David Stephens	Ingénieur, Alcan
Monsieur Gaston Vallée	Maire, Municipalité de Chambord

CÔTE-NORD (4B)

Monsieur Christian Émond, <i>Président</i>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Baie-Comeau
Monsieur Normand Boudreau	Directeur général, Centre Jeunesse Côte-Nord
Monsieur Pierre Michaud	Prêtre à la retraite
Monsieur Donat Breton	Prêtre à la retraite
Monsieur Stephen Kohner	Professeur, Baie-Comeau High School
Monsieur Antonio Laflamme	Membre directeur du Comité de construction et d'art sacré, Diocèse catholique de Baie-Comeau
Madame Françoise Trudel	Agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications

LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE-OUTAOUAIS (5)

Monsieur René Ferland, <i>Président</i>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Joliette
Madame Mary Irwin-Gibson, <i>Vice-présidente</i>	Vicaire épiscopale, Diocèse anglican de Montréal
Monsieur Yves Carrière, <i>Secrétaire</i>	Responsable de l'aide aux fabriques, Diocèse catholique de Saint-Jérôme
Madame Louise Bérard	Adjointe à l'économiste diocésain, Diocèse catholique de Joliette
Monsieur André Brien	Directeur, Séminaire de Joliette
Madame Gisèle Bernard	Agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Jean-Marc Diotte	Professeur, Commission scolaire Pierre-Neveu
Monsieur Nil Guillemette	Curé, paroisse Saint-Pierre et Sacré-Cœur
Monsieur Henri Hamel	Agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Tom Kurdyla	Président de l'exécutif, Consistoire de Montréal de l'église unie du Canada
Madame Marie Roy	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Gatineau-Hull
Monsieur John Stopa	Doyen de la région Clarendon et Nord-Pontiac, Diocèse anglican d'Ottawa
Monsieur René Villeneuve	Conservateur, Musée des beaux-arts du Canada

MONTÉRÉGIE (6A)

Monsieur Jean Corbeil, <i>Président</i>	Curé, Paroisse Précieux-Sang-de-Notre-Seigneur-Jésus-Christ
Madame Lise Lussier, <i>Secrétaire</i>	Secrétaire, Paroisse Sainte-Eugénie
Monsieur Gilles Bergeron	Curé, Paroisse Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-de-Protection
Monsieur Paul DeLeeuw	Responsable de l'aide aux fabriques, Diocèse catholique de Saint-Jean-Longueuil
Monsieur Ronald Fisk	Ébéniste-menuisier
Monsieur Steve Gilson	Informaticien
Madame Diane LeBlanc	Historienne de l'architecture
Monsieur Gaston Lafontaine	Ingénieur
Monsieur John Standish	Pommiculteur
Madame Annie Tétreault	Agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications

ESTRIE (6B)

Monsieur Paul-Émile Paré, <i>Président</i>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Sherbrooke
Monsieur Maurice Ruel, <i>Secrétaire</i>	Curé, Paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka,
Monsieur Keith Baxter	Professeur, Université Bishop
Monsieur Gordon Brown	Professeur, Université de Sherbrooke
Monsieur Richard Evans	Administrateur
Monsieur Luc Lamoureux	Ingénieur, Université de Sherbrooke
Madame Danielle Potvin	Agent de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Madame Heather Thompson	Pasteur, Université Bishop et Collège régional Champlain

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (7)

Monsieur Robert Charron, <i>Président</i>	Vicaire général, Diocèse catholique de Rouyn-Noranda
Madame Huguette Dallaire, <i>Secrétaire</i>	Secrétaire des services administratifs, Diocèse catholique d'Amos
Monsieur Armand J. Brassard	Ingénieur, Stavibel
Monsieur Gervais Grégoire	Ingénieur
Monsieur Lionel Lajeunesse	Chargé du service pastoral, Mission Saint-Georges
Monsieur André Fradette	Agent de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications

MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC (8)

Monsieur Marcel Daneau, <i>Président</i>	Directeur retraité, Musée des religions de Nicolet
Monsieur Normand Paquette, <i>Secrétaire</i>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Nicolet
Monsieur Gilles Chagnon	Architecte retraité
Monsieur Félix de Forest	Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières
Monsieur Paul Guay	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Trois-Rivières
Monsieur Jean Lamothe	Architecte, Ministère de la Culture et des Communications
Madame Pierrette Leclerc	Coordonnatrice du patrimoine, Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge de Nicolet
Madame Pierre Leroux	Prêtre collaborateur, Diocèse catholique de Trois-Rivières
Monsieur Guy Richard	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Trois-Rivières
Madame Diane Robert	Adjointe à l'économiste diocésain, Diocèse catholique de Trois-Rivières
Monsieur Jean-François Royal	Directeur, Musée des religions de Nicolet

COMITÉ DES ORGUES

Monsieur Gaston Arel	Professeur et organiste, Conservatoire de musique de Montréal
Monsieur Antoine Bouchard	Professeur et organiste, Université Laval
Monsieur Germain Casavant	Architecte à la retraite
Madame Madeleine Forget	Agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur John Grew	Professeur et organiste, Université McGill
Monsieur Christopher Jackson	Doyen de la Faculté des Beaux-arts, Université Concordia
Monsieur Robert J. Koffend	Conseiller financier
Monsieur Jean-Guy Proulx	Professeur et organiste, Conservatoire de musique de Québec
Monsieur Massimo Rossi	Professeur et organiste, Université de Montréal

COMITÉ DU VOLET 2

Monsieur Mario Béland	Conservateur, Musée national des beaux-arts du Québec
Monsieur Jacques Des Rochers	Conservateur, Musée des beaux-arts de Montréal
Monsieur Laurier Lacroix	Professeur, Université du Québec à Montréal
Monsieur Jean-François Royal	Directeur, Musée des religions de Nicolet
Monsieur Guy-André Roy	Conseiller en patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Jean Trudel	Professeur, Université de Montréal

COMITÉ DES ARCHIVES

Monsieur Marc Lacasse, <i>Président</i>	Coordonnateur du service des archives, Prêtres de Saint-Sulpice
Madame Hélène Élément, <i>Vice-présidente</i>	Archiviste, Sœurs de Sainte-Anne
Monsieur Daniel Ducharme, <i>Secrétaire</i>	Archiviste, Bibliothèque et Archives nationales
Monsieur Gilles Durand	Archiviste retraité, Bibliothèque et Archives nationales
Monsieur Robert Garon	Chargé de mission, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Gilles Héon	Archiviste, Diocèse catholique de Québec
Monsieur Olivier Hubert	Professeur, Université de Montréal
Madame Sophie Lemercier	Assistante archiviste, Diocèse anglican de Montréal
Madame Denise Maltais	Archiviste, Diocèse catholique de Trois-Rivières
Madame Janice Rosen	Directrice du service des archives, Congrès juif canadien

COMITÉ DE COORDINATION

Monsieur Robert J. Koffend, <i>Coprésident</i>	Président, Fondation du patrimoine religieux
Monsieur Philippe de Maupeou	Vice-président, Fondation du patrimoine religieux
Monsieur Jean Tremblay	Administrateur, Fondation du patrimoine religieux
Monsieur Jocelyn Groulx	Directeur, Fondation du patrimoine religieux
Monsieur Denis Delangie, <i>Coprésident</i>	Directeur général de la Direction générale des interventions stratégiques, de la muséologie et du partenariat public-privé, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Réjean Martel	Coordonnateur des équipements culturels, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Yves Laliberté	Directeur du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications
Madame Hélène Laterrière	Directrice régionale de la direction de Chaudière-Appalaches, Ministère de la Culture et des Communications

COMITÉ DE SUIVI – VOLET RECYCLAGE PARTIEL

Monsieur Pierre Aubry	Directeur de la Direction de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Fred Braman	Avocat, Braman Barbacki Moreau
Monsieur Mario Brodeur	Agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Jean-François Gravel	Architecte, Ville de Montréal
Monsieur Robert J. Koffend	Conseiller financier
Monsieur Peter Hannen	Vicaire général, Diocèse anglican de Montréal
Monsieur Anthony Mancini	Vicaire général, Diocèse catholique de Montréal

Liste des projets subventionnés

RÉSERVATIONS DE FONDS DU 1^{er} AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût travaux	Subvention	%	Description des travaux
Maison mère des religieuses hospitalières de Saint-Joseph	Montréal	AHND	Catholique	237 377,38 \$	25 337,00 \$	11%	Restauration du mur d'enceinte de pierres.
Église Saint Andrew and Saint Paul	Montréal		Presbytérien	208 975,00 \$	133 654,00 \$	64%	Travaux d'étanchéité et de restauration des contreforts. Installation de vitres extérieures pour la protection des vitraux.
Église Saint George	Montréal	LHND	Anglican	51 165,00 \$	41 580,00 \$	81%	Restauration des vitraux.
Église Saint James United	Montréal	MHC LHND	Église unie	1 421 436,00 \$	746 937,00 \$	53%	Démolition du corps central du bâtiment commercial. Restauration de la façade de l'église. Aménagement du parvis.
Église Saint Stephen	Westmount	OAR	Anglican	22 602,00 \$	20 545,00 \$	91%	Restauration des vitraux et des fenêtres.
Maison de mère d'Youville	Montréal	AHD	Catholique	57 696,51 \$	45 000,00 \$	78%	Restauration du mur d'enceinte de pierres.
Église Saint-Joseph	Deschambault	MHC AP OMAC	Catholique	193 925,56 \$	108 000,00 \$	56%	Installation d'un système (gicleurs) de protection incendie.
Église Saint-Joachim	Saint-Joachim	MHC AP	Catholique	6 416,00 \$	4 812,00 \$	75%	Installation d'un système de protection incendie. Réparation de la cheminée et du crépi.
Cathédrale Holy Trinity	Québec	MHC AHD LHND	Anglican	20 088,50 \$	16 071,00 \$	80%	Expertise sur l'état de vétusté du clocher, du support du carillon et des cloches.
Monastère des Servantes du Très-Saint-Sacrement	Québec		Catholique	73 622,40 \$	19 515,53 \$	27%	Travaux de rejointoiement de la maçonnerie. Réparation structurale. Réfection des contre-fenêtres.
Église Saint-Nom-de-Marie	Sainte-Marie	MHC OAC	Catholique	486 493,78 \$	337 500,00 \$	69%	Restauration de la toiture en tôle à la canadienne.
Chapelle des Ilets Jérémie	Colombier		Catholique	112 445,82 \$	68 000,00 \$	60%	Restauration des fondations, de la toiture, du revêtement extérieur, des portes et des fenêtres.

Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût travaux	Subvention	%	Description des travaux
Église Saint George	Saint-Georges-de-Clarenceville	MHC	Anglican	49 800,64 \$	45 000,00 \$	90%	Restauration du clocher. Installation d'un système de protection incendie.
Église Saint-Denis	Saint-Denis-sur-Richelieu		Catholique	115 790,96 \$	87 152,00 \$	75%	Restauration de la maçonnerie.
Église Saint Luke	Waterloo	MHC	Anglican	112 839,33 \$	100 000,00 \$	89%	Restauration de la maçonnerie et de la toiture. Réparation de la structure.
Église Saint-Pierre	Sorel-Tracy	MHC	Catholique	11 794,65 \$	9 180,00 \$	78%	Réparation de la toiture.
Église Saint Paul	Saint-Paul-d'Abbotsford	SHC OAC	Anglican	65 329,66 \$	55 000,00 \$	84%	Restauration des fondations, de la structure et du revêtement extérieur.
Église Saint-François-Xavier	Verchères		Catholique	176 202,24 \$	120 000,00 \$	68%	Restauration du clocher et de la maçonnerie.
Église de l'Épiphanie de Way's Mills	Barnston-Ouest		Anglican	2 950,00 \$	2 500,00 \$	85%	Réalisation de deux plaques d'identification.
Église baptiste de Barnston	Coaticook	MHCi	Baptiste	123 029,90 \$	67 696,00 \$	55%	Reconstruction des fondations. Restauration du revêtement extérieur.
Église Notre-Dame-de-la-Présentation	Shawinigan	OAC LHND	Catholique	2 634,00 \$	2 239,00 \$	85%	Mise aux normes du système électrique.
TOTAL VOLET 1				3 552 615,33 \$	2 055 718,53 \$	58%	

Volet 2 – Restauration des œuvres d'art et des biens mobiliers

Édifice	Municipalité	Statut	Tradition	Coût travaux	Subvention	%	Description des travaux
Monastère des Ursulines	Québec	OAC	Catholique	35 178,09 \$	24 249,60 \$	69%	Restauration du tableau La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France.
Basilique Sainte-Anne	Varennes	MHC	Catholique	69 614,34 \$	50 000,00 \$	72%	Restauration de l'édicule du calvaire.
TOTAL VOLET 2				104 792,43 \$	74 249,60 \$	71%	

Légende

Statut :

AHD : Arrondissement historique désigné

AHND : Arrondissement historique et naturel désigné

AP : Aire de protection

LHND : Lieu historique national désigné

MHC : Monument historique classé

MHCi : Monument historique cité

OAC : Œuvre d'art classée

OMAC : Objet mobilier artistique classé

SHC : Site historique classé



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le rapport précédent, daté du 3 mai 2006, a été retiré et les états financiers ont été corrigés suite à un changement de présentation. Les produits et les charges relatives à l'inventaire des églises modernes et au colloque international, qui étaient présentés dans le fonds d'administration générale, sont maintenant présentés dans le fonds affecté. L'effet de cette modification a été d'augmenter l'excédent des produits sur les charges du fonds d'administration générale de 67 910 \$ et de diminuer l'excédent des produits sur les charges du fonds affecté de 67 910 \$.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, le 16 juin 2006

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2 0 0 6				2 0 0 5	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
PRODUITS						
Aide financière	\$ -	\$ -	\$ 2 360 591	\$ -	\$ 2 360 591	\$ 4 921 329
Volets I et II	-	-	5 375	-	5 375	623 459
Soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux	-	-	247	-	247	568 927
Inventaire des lieux de culte du Québec	-	-	21 663	-	21 663	-
Inventaire des églises modernes	-	-	6 330 484	108 896	6 439 380	6 795 218
Intérêts	-	-	91 801	-	91 801	-
Colloque international	-	160 000	-	1 164	161 164	-
Contribution du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec	-	-	-	2 823	2 823	-
Autres	-	160 000	8 810 161	112 883	9 083 044	12 919 089
CHARGES						
Aide financière	-	-	2 260 591	-	2 260 591	4 721 329
Volets I et II	-	-	5 375	-	5 375	623 459
Soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux	-	-	247	-	247	568 927
Inventaire des lieux de culte du Québec	-	-	20 219	-	20 219	-
Inventaire des églises modernes	-	-	161 155	-	161 155	-
Colloque international	-	-	6 330 484	-	6 330 484	6 703 677
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	183 527	183 527	152 841
Salaires - administration	-	-	-	14 629	14 629	11 712
Loyer	-	-	-	6 079	6 079	5 958
Assurances	-	-	-	6 661	6 661	5 372
Communications	-	-	-	5 448	5 448	4 537
Imprimerie et photocopies	-	-	-	8 352	8 352	6 795
Promotion	-	-	-	22 380	22 380	15 670
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	13 132	13 132	8 290
Frais de bureau	-	-	-	28 892	28 892	46 634
Honoraires professionnels	-	-	-	-	3 270	7 847
Amortissement des immobilisations	3 270	-	-	9 521	9 521	18 962
Autres	-	-	-	-	-	-
	3 270	-	8 778 071	298 621	9 079 962	12 902 010
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 270) \$	160 000 \$	32 090 \$	(185 738) \$	3 082 \$	17 079 \$



demersbeaulne

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006**

	2 0 0 6				2 0 0 5	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	13 381 \$	- \$	- \$	172 016 \$	185 397 \$	168 318 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 270)	160 000	32 090	(185 738)	3 082	17 079
VIREMENT INTERFONDS (note 10)	-	-	(100 000)	100 000	-	-
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	<u>321</u>	-	-	<u>(321)</u>	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>10 432 \$</u>	<u>160 000 \$</u>	<u>(67 910) \$</u>	<u>85 957 \$</u>	<u>188 479 \$</u>	<u>185 397 \$</u>



LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 MARS 2006

4.

	2 0 0 6				2 0 0 5	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds exclusif à l'île de Montréal	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	- \$	160 000 \$	1 210 975 \$	376 515 \$	1 747 490 \$	5 954 039 \$
Dépôts à terme (note 3)	-	-	1 000 000	-	1 000 000	-
Intérêts à recevoir	-	-	1 657 436	-	1 657 436	1 805 780
Débiteurs (note 4)	5 325	-	1 150 669	9 241	1 165 235	2 635 625
Subventions à recevoir échéant à moins d'un an	-	-	24 226 524	-	24 226 524	26 036 401
	5 325	160 000	29 245 604	385 756	29 796 685	36 431 845
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 5)	-	-	89 811 556	-	89 811 556	91 420 283
IMMOBILISATIONS (note 6)	5 107	-	-	-	5 107	8 056
	10 432 \$	160 000 \$	119 057 160 \$	385 756 \$	119 613 348 \$	127 860 184 \$
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs (note 7)	- \$	- \$	3 073 671 \$	299 799 \$	3 373 470 \$	5 970 078 \$
Aide financière reportée (note 8)	-	-	2 013 319	-	2 013 319	4 248 025
Dette à long terme échéant à moins d'un an	-	-	24 226 524	-	24 226 524	26 036 401
	-	-	29 313 514	299 799	29 613 313	36 254 504
DETTE À LONG TERME (note 9)	-	-	89 811 556	-	89 811 556	91 420 283
	-	-	119 125 070	299 799	119 424 869	127 674 787
ACTIFS NETS						
Investis en immobilisations	10 432	-	-	-	10 432	13 381
Affectés	-	160 000	-	-	160 000	-
Non affectés	-	-	(67 910)	85 957	18 047	172 016
	10 432	160 000	(67 910)	85 957	188 479	185 397
	10 432 \$	160 000 \$	119 057 160 \$	385 756 \$	119 613 348 \$	127 860 184 \$

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

5. **FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006**

	2006	2005
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	3 082 \$	17 079 \$
Amortissement des immobilisations	3 270	7 847
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(3 212 580)	3 563 493
Produit des subventions à recevoir à long terme	(1 450 175)	(10 000 000)
Encaissement de subventions	<u>4 868 779</u>	<u>4 274 401</u>
	<u>212 376</u>	<u>(2 137 180)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de la dette à long terme	1 450 175	10 000 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(4 868 779)</u>	<u>(4 274 401)</u>
	<u>(3 418 604)</u>	<u>5 725 599</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(321)</u>	<u>(1 691)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(3 206 549)	3 586 728
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	<u>5 954 039</u>	<u>2 367 311</u>
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	<u>2 747 490</u> \$	<u>5 954 039</u> \$

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des dépôts à terme.

6. **NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006**

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Patrimoine Religieux du Québec (la « Fondation ») a été constituée le 13 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. La mission de la Fondation est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

COMPTABILITÉ PAR FONDS. La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les activités courantes de la Fondation sont comptabilisées dans le fonds d'administration générale.

Le fonds affecté est constitué de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et de subventions d'autres organismes. L'utilisation du fonds affecté est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre la Fondation et le Ministère et les différents organismes.

Le fonds investi en immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Le fonds exclusif à l'Île de Montréal présente les produits et les charges affectés exclusivement à l'Île de Montréal.

CONSTATATION DES PRODUITS. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

IMMOBILISATIONS. L'amortissement des immobilisations est comptabilisé selon les méthodes d'amortissement et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

7. NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

SERVICES RENDUS PAR LES BÉNÉVOLES. La Fondation a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

UTILISATION D'ESTIMATIONS. La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme porte intérêt à des taux variant de 3,76 % à 3,78 % et viennent à échéance en avril 2006.

4. DÉBITEURS

	2 0 0 6			2 0 0 5	
	Fonds investi en immobilisations	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
À recevoir du fonds d'administration générale	5 325 \$	250 669 \$	- \$	255 994 \$	295 138 \$
Aide financière	-	900 000	-	900 000	2 247 008
Autres	-	-	9 241	9 241	93 479
	<u>5 325 \$</u>	<u>1 150 669 \$</u>	<u>9 241 \$</u>	<u>1 165 235 \$</u>	<u>2 635 625 \$</u>

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subventions du ministère de la Culture et des Communications du Québec, échéant entre avril 2006 et février 2011, portant intérêt à des taux variant de 4,45 % à 6,60 %.

Les versements en capital sont encaissables dans les délais suivants :

2007	24 226 524 \$
2008	28 860 357
2009	19 474 937
2010	23 372 211
2011	18 104 051

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

8. NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

6. IMMOBILISATIONS

	2 0 0 6			2 0 0 5
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Mobilier et agencements	10 588 \$	6 616 \$	3 972 \$	4 620 \$
Équipement informatique	<u>46 378</u>	<u>45 243</u>	<u>1 135</u>	<u>3 436</u>
	<u>56 966 \$</u>	<u>51 859 \$</u>	<u>5 107 \$</u>	<u>8 056 \$</u>

7. CRÉDITEURS

	2 0 0 6			2 0 0 5
	Fonds affecté	Fonds d'administration générale	Total	Total
Aide financière à payer	1 416 240 \$	- \$	1 416 240 \$	3 756 642 \$
Intérêts de la dette à long terme	1 657 431	-	1 657 431	1 805 769
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	43 805	43 805	50 555
À payer au fonds affecté		250 669	250 669	289 813
À payer au fonds investi en immobilisations	-	5 325	5 325	5 325
Avance du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec, sans intérêts	-	-	-	<u>61 974</u>
	<u>3 073 671 \$</u>	<u>299 799 \$</u>	<u>3 373 470 \$</u>	<u>5 970 078 \$</u>

8. AIDE FINANCIÈRE REPORTÉE

L'aide financière reportée représente des sommes reçues au cours de l'exercice considérées et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	2 0 0 6	2 0 0 5
Solde au début	4 248 025 \$	2 161 120 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(2 263 043)	(1 196 983)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>28 337</u>	<u>3 283 888</u>
	<u>2 013 319 \$</u>	<u>4 248 025 \$</u>

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

9. NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

9. DETTE À LONG TERME

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
Emprunts bancaires échéant en 2007 et portant intérêt aux taux de 5,41 % et de 6,60 %	19 939 961 \$	20 880 086 \$
Emprunts bancaires échéant en 2008 et portant intérêt à des taux variant de 5,17 % à 5,80 %	26 761 763	27 874 251
Emprunts bancaires échéant en 2009 et portant intérêt à des taux variant de 4,97 % à 5,60 %	18 903 957	19 765 132
Emprunts bancaires échéant en 2010 et portant intérêt à des taux variant de 4,69 % à 5,33 %	25 814 603	26 917 117
Emprunts bancaires échéant en 2011 et portant intérêt aux taux de 4,45 % et de 5,23 %	22 617 796	-
Emprunts refinancés au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>22 020 098</u>
	114 038 080	117 456 684
Moins : dette à long terme échéant à moins d'un an	<u>24 226 524</u>	<u>26 036 401</u>
	<u>89 811 556</u> \$	<u>91 420 283</u> \$

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, titres et intérêts de la Fondation aux termes d'un protocole d'entente intervenu avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001.

Les versements en capital de la dette à long terme sont exigibles dans les délais suivants :

	<u>Sommes exigibles</u>	<u>Sommes à refinancer</u>
2007	24 226 524 \$	19 242 323 \$
2008	28 860 357	24 467 443
2009	19 474 937	16 249 785
2010	23 372 211	21 156 857
2011	18 104 051	17 080 928



LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

10. NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

10. VIREMENT INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le comité de coordination a autorisé des virements totalisant 100 000 \$ (200 000 \$ en 2005) des fonds affectés au fonds d'administration générale.

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts sont classés comme flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et se détaillent comme suit :

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
Intérêts payés	6 408 282 \$	4 897 908 \$

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Fondation s'est engagée à verser, au cours des prochains exercices, une aide financière totalisant 578 130 \$ (587 939 \$ en 2005) à des bénéficiaires en vertu de demandes de réservations de fonds approuvées avant le 31 mars 2006.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des subventions à recevoir est estimée à 114 417 290 \$ et la juste valeur de la dette à long terme est estimée à 114 417 290 \$.



Fondation du
patrimoine
religieux
du Québec

2065, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1G6

Téléphone : (514) 931-4701
Télécopieur : (514) 931-4428

Courriel : info@patrimoine-religieux.qc.ca
Internet : www.patrimoine-religieux.qc.ca